

LA FILIERE FRANCE

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

6.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médailles exigées : **Vermeil de libre**

- Sont sélectionnés aux Championnats de France Seniors.
 - Les **6 premières Filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} Division.
 - Les **6 premiers Garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} Division.

REMARQUES :

Un patineur Junior concourant dans la catégorie Senior des Tournois de France 1^{ère} Division pourra se qualifier pour le Championnat de France Seniors

6.1A - PROGRAMME COURT

* Voir règle **ISU 510**

Durée : 2'50 maximum

MESSIEURS

- a) Un double ou un triple Axel Paulsen
- b) Un triple ou un quadruple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple, de deux triples, d'un quadruple et d'un double ou d'un quadruple et d'un triple
- d) Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette horizontale ou une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec un seul changement de pied et au moins deux changements de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec un seul changement de pied et au moins deux changements de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de spirales (règle ISU)
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

6.1 B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs** : **4'30 (+/-10 s)**
 Dames : **4'00 (+/-10 s)**

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de quatre pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Un maximum de deux suites de pas de différente nature

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de quatre pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une suite de pas
- Au maximum une séquence de spirales

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.